

Section 8 – L'examen écrit CTA

8	L'examen écrit CTA	2
8.1	Introduction et vue d'ensemble	2
8.1.1	Vue d'ensemble de l'examen écrit	2
8.1.2	L'objectif de l'examen écrit.....	2
8.1.3	Notation de chaque section et évaluation finale	2
8.1.4	Champ de spécialisation	2
8.1.5	Langue et traduction	2
8.1.6	Anonymat	2
8.1.7	Longueur totale.....	2
8.1.8	Présentation	3
8.2	L'examen écrit dans le champ conseil.....	4
8.2.1	A) Autoportrait professionnel.....	4
8.2.2	B) Expérience d'apprentissage et développement personnel du (de la) candidat(e) durant la formation en AT.....	4
8.2.3	C) Le projet/ Etude de cas	4
8.2.4	D) Comment le (la) candidat(e) gère la théorie et les publications	6
8.3	L'examen écrit dans le champ éducation.....	8
8.3.1	A) Autoportrait professionnel.....	8
8.3.2	B) Exposé et réflexion sur les expériences d'apprentissage acquises pendant la formation.....	8
8.3.3	C) L'étude de cas ou de projet.....	8
8.3.4	D) Questions sur la théorie et la littérature.....	10
8.4	L'examen écrit dans le champ psychothérapie.....	12
8.4.1	A) Autoportrait professionnel.....	12
8.4.2	B) Votre développement personnel et de formation.....	12
8.4.3	C) L'étude de cas d'un client.....	12
8.4.4	D) Questions sur la théorie et la littérature.....	15
8.5	L'examen écrit dans le champ organisation	17
8.5.1	A) Autoportrait professionnel.....	17
8.5.2	B) Expérience d'apprentissage au cours de la formation en AT	17
8.5.3	C) L'étude de cas ou de projet.....	17
8.5.4	D) Questions sur la théorie et publications.....	19
8.6	Noter l'examen écrit	20
8.6.1	Directives pour la notation.....	20
8.6.2	Noter et évaluer l'examen écrit.....	21
8.6.3	Evaluation	21
8.6.4	Procédures de notation.....	21
8.7	Procédures d'appel.....	23

8 L'EXAMEN ECRIT CTA

8.1 Introduction et vue d'ensemble

8.1.1 Vue d'ensemble de l'examen écrit

L'examen écrit, autrefois souvent nommé « étude de cas », comprend quatre sections :

- A. Autoportrait du / de la candidat(e) et de son travail en tant qu'analyste transactionnel(le)
- B. Bilan de son expérience d'apprentissage au cours de sa formation en AT
- C. Etude de cas ou rapport de projet
- D. Théorie et publications. Le/la candidat(e) doit répondre à six questions concernant la théorie et la pratique de l'AT

8.1.2 L'objectif de l'examen écrit

L'objectif de l'examen écrit est de montrer que le/la candidat(e) a intégré les compétences de base dans le champ d'application choisi et de montrer comment il/elle travaille de manière efficace et éthique en tant qu'analyste transactionnel(le) qui fonde son action sur la théorie.

8.1.3 Notation de chaque section et évaluation finale

L'examen écrit doit obligatoirement comporter les quatre parties A, B, C et D. Elles sont pondérées comme suit : A=20% ; B=10% ; C=35% ; D=35%. Une note globale de 100% indiquerait une réussite « sans faute ». L'examen écrit sera ajourné (« *deferred* ») si la note globale est inférieure à 65% ou s'il ne répond pas aux conditions énoncées dans la section 8.6.2.

8.1.4 Champ de spécialisation

L'examen écrit doit s'inscrire dans le champ de spécialisation déclaré du / de la candidat(e). C'est au correcteur de l'examen écrit de décider si c'est le cas. Si celui-ci est dans l'incertitude sur ce point, il doit renvoyer l'examen écrit au Coordinateur des Examens en Langue Française. En cas de conflit, la décision finale revient au Superviseur des Examens (*Supervising Examiner*).

8.1.5 Langue et traduction

L'examen écrit peut être rédigé en n'importe quelle langue pour laquelle des correcteurs sont disponibles. Il n'y a pas d'obligation de le traduire pour l'examen oral. (*En ce qui concerne les exigences concernant les traductions des documents concernant l'examen oral, se reporter à la section 9.8.2.*)

8.1.6 Anonymat

L'examen écrit doit être anonyme ; ceci est la responsabilité du / de la candidat(e). Le texte ne doit comporter aucun indice permettant d'identifier le/la candidat(e), son Superviseur Principal ou ses formateurs. Cette exigence vise à protéger le/la candidat(e). Si le/la candidat(e) identifie de façon explicite son institut de formation ou son/sa formateur (-trice) dans son examen écrit, l'examen sera automatiquement renvoyé au/à la candidat(e). L'identité des clients qui font l'objet de l'étude de cas en psychothérapie ou en conseil doit être masquée ; dans les autres champs, l'anonymat sera préservé dans la mesure du possible.

8.1.7 Longueur totale

En Français et en Italien, les examens écrits ne doivent pas comporter plus de 26 500 mots. Le nombre maximum de mots en anglais et en Allemand est 24 000.

Pour les autres langues l'équivalent est décidé par le groupe de coordination des langues et les comités des standards de formation pertinents.

Quand l'examen écrit est envoyé au Coordinateur des Examens en Langue Française, le(la) candidat(e) doit aussi envoyer un écrit signé indiquant le nombre de mots de son examen écrit. Le Coordinateur des Examens en Langue Française peut demander une version électronique de l'examen si nécessaire.

Les diagrammes et la bibliographie peuvent être inclus *en plus* de cette limite. Dans des cas particuliers, le Coordinateur des Examens en Langue Française peut autoriser l'inclusion d'une annexe, mais celle-ci ne peut être autre chose que, par exemple, une clarification du contexte de travail ou du projet de travail ; il ne doit pas contenir des informations qui devraient normalement être reprises dans l'examen lui-même et devraient donc être évaluées dans l'une des quatre parties.

L'étude de cas peut concerner un groupe, à condition qu'au moins un des membres en soit décrit.

8.1.8 Présentation

L'examen écrit doit :

- être dactylographié ou rédigé sur ordinateur ;
- présenté sur papier A4 ;
- ne comporter de texte que sur un seul côté des pages ;
- être présenté dans toute sa longueur en double interligne, à l'exception de la bibliographie et toute transcription mot à mot de dialogues qui peuvent être présentées en simple interligne ;
- être solidement relié et présenté de façon professionnelle.

Chaque page doit :

- comporter des marges suffisamment larges ;
- être numérotée consécutivement sur toute la longueur du document.

8.2 L'examen écrit dans le champ conseil

8.2.1 A) Autoportrait professionnel

20% des points sont attribués à cette partie de l'examen.

Le/la candidat(e) décrit le cadre et le style de son travail, ainsi que son identité en tant qu'analyse transactionnel(le) – Conseil dans son champ d'application.

- Décrivez votre profession, le cadre de votre travail (structure organisationnelle, population concernée, système client, etc.) ainsi que votre identité en tant qu'analyse transactionnel(le) utilisant l'AT dans le champ d'application du conseil.
- Incluez les types de problèmes que vous traitez, le genre de demandes qu'on vous amène et les ressources qui constituent le contexte de votre pratique et signalez en quoi elles influencent votre travail en tant qu'analyste transactionnel(le).

8.2.2 B) Expérience d'apprentissage et développement personnel du (de la) candidat(e) durant la formation en AT

10% des points sont attribués à cette partie de l'examen.

- Décrivez votre croissance au cours de votre formation à l'A.T. et les raisons pour lesquelles vous avez choisi l'AT.
- Exprimez vos réflexions sur des expériences d'apprentissage importantes qui sont significatives pour la croissance de votre identité en tant qu'analyse transactionnel(le) dans le champ conseil.
- Explicitiez votre position quant aux aspects éthiques, professionnels et légaux qui sont importants pour votre travail.

8.2.3 C) Le projet/ Etude de cas

35% des points sont attribués à cette partie de l'examen.

Référez-vous aux COMPÉTENCES DE BASE (voir section 5) à partir desquelles votre projet / étude de cas va être évalué, et faites-y référence dans le texte de votre projet /étude de cas. Assurez-vous que votre présentation est cohérente et que sa structure est claire.

- Le projet / étude de cas doit s'inscrire dans le champ d'application choisi par le(la) candidat(e) et doit être caractéristique de sa pratique professionnelle dans ce domaine.
- Le projet / étude de cas doit démontrer les compétences de base dans le champ conseil au niveau des applications pratiques et du fond théorique.
- La description du processus doit clairement démontrer les rôles que vous assumez et/ou votre identité professionnelle dans le conseil par l'AT.
- La section C peut être :
 - une *étude de projet* dans un domaine de travail professionnel de l'analyste transactionnel(le). Celle-ci doit être une étude longitudinale ou transversale ; elle doit inclure la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions. *Exemples* : conseil des parents en individuel ou en groupe dans une institution sociale, action pastorale dans un hôpital, coaching des managers dans une entreprise, etc.
 - une *étude de cas*, montrant le processus de conseil d'un client spécifique ou d'un système client sur une période déterminée.

Quelques suggestions pratiques :

- Réfléchissez en termes de concepts aux questions suivantes : comment êtes-vous efficace et pourquoi ? Par quelles interventions stimulez-vous le processus de résolution de problèmes ou le changement chez le client ou dans le système client ?

- Ne reprenez que des données pertinentes, c'est-à-dire celles qui sont nécessaires pour que l'on saisisse les compétences professionnelles spécifiques que vous voulez montrer à travers votre examen écrit.
- Incluez le calendrier de l'étude de projet ou de cas.
- Mentionnez les auteurs des concepts auxquels vous vous référez ; donnez des références complètes et une bibliographie.

La structure ci-dessous vous est suggérée pour votre étude de cas ou de projet (champ conseil uniquement).

1. Résumé

Donnez très brièvement un résumé de votre étude de projet ou de cas.

2. Contexte

Description du contexte du conseil : client, conditions générales, environnement organisationnel et institutionnel, recommandations par des tiers, commande, aspects pertinents du système, aspects hiérarchiques, etc.

3. Analyse de la situation (évaluation)

Le problème et les points forts du client ou du système client tels qu'ils les présentent ; votre définition du problème, de leurs points forts et de leurs ressources ; vos premières hypothèses, intuitions, réflexions en votre for intérieur à propos de vos propres points forts et limites en tant qu'intervenant AT en conseil ; données supplémentaires collectées ; analyse ; vérification des hypothèses initiales.

4. Etablissement de la relation et du contrat de conseil

Le processus par lequel vous avez créé une relation de conseil empreinte de confiance ; son fondement philosophique et théorique ; le processus interne, la théorie et la pensée propre du / de la candidat(e) à propos de l'établissement du contrat.

5. Elaboration du plan de traitement ou des stratégies du conseil

Considérations, méthodes et stratégies qui découlent de ce qui précède (2 à 4) en vue d'élaborer les interventions. Détermination des objectifs à long et à court terme.

Discutez à l'aide de l'AT des considérations, méthodes et stratégies. D'autres concepts et méthodes peuvent s'y ajouter. Commentez les valeurs importantes et les idées sur lesquelles vous avez fondé le processus de conseil prévu.

6. Rapport sur le processus de conseil

Décrivez le processus co-créatif de conseil à l'aide de concepts transactionnels pertinents : étapes significatives de la réalisation du processus de conseil prévu ; stades successifs ; exemples spécifiques de mesures ou d'intervention efficaces ; gestion des phases inefficaces ; changements au niveau du plan d'intervention, du contrat ou de la mise en œuvre ; mesures préventives ; solutions orientées vers les ressources ; croissance personnelle et gestion des crises.

7. Evaluation et pronostic

Garanties de qualité : critères pour mesurer le changement, évaluation du processus et accomplissement des contrats.

Pronostic : état actuel du processus de conseil, aspects futurs possibles, étapes ultérieures à envisager pour un développement souhaitable.

Comment évaluez-vous les changements dus à votre intervention ?

8. Remarques de conclusion

Réflexions sur les expériences personnelles et professionnelles d'apprentissage qui ont été les vôtres au cours du travail sur ce projet ou ce cas.

9. Bibliographie

8.2.4 D) Comment le (la) candidat(e) gère la théorie et les publications

35% des points sont attribués à cette partie de l'examen.

Dans cette section, le(la) candidat(e) démontre :

- sa connaissance de la théorie d'AT ;
- sa capacité de conceptualiser la pratique de conseil en termes d'AT ;
- comment il/elle utilise la théorie comme guide pour son travail.

Pour cela, le(la) candidat(e) doit répondre à six des questions ci-dessous. La réponse peut constituer une partie séparée de l'examen écrit ou être intégrée dans l'étude de projet ou de cas (partie C de l'examen écrit).

Dans leurs réponses aux questions, les candidats sont invités à prendre en compte les orientations directrices suivantes :

- I)** La présentation théorique de cette section doit être cohérente avec les concepts et les méthodes utilisés dans la Section C - étude de projet ou de cas ou dans la section A – autoportrait professionnel. Il faut aussi que les réponses aux différentes questions soient cohérentes entre elles et illustrent ainsi une approche théorique cohérente. Ceci peut être accompli
- (a) en intégrant la théorie dans le texte sous forme de digressions ;
 - (b) en développant la théorie dans une section séparée, en indiquant les liens avec l'étude de projet ou de cas et/ou le travail professionnel du / de la candidat(e).
- Si le/la candidat(e) choisit l'option (a), il/elle doit indiquer brièvement dans un paragraphe séparé où et comment six des questions ci-dessous ont été traitées.
- II)** « Présentation théorique » signifie : description et explication de concepts, y compris par des exemples illustrant leur application ; en d'autres termes : qu'est-ce que ce concept général exprime et en quoi est-il utile pour la compréhension de ce qui se passe et pour la pratique ?
- III)** Le/la candidat(e) doit indiquer les raisons pour lesquelles il/elle a choisi et/ou donné sa préférence aux concepts traités.
- IV)** Tous les concepts doivent être clairement définis, et la source de la définition doit être mentionnée.
- V)** Les réponses doivent commencer par une très brève introduction synthétisant la matière traitée.

LES QUESTIONS

1. Décrivez votre style personnel de conseil par l'analyse transactionnelle, en vous référant aux approches majeures et aux concepts sur lesquels vous mettez l'accent.
2. Décrivez un aspect des développements récents de la théorie transactionnelle (depuis dix ou quinze ans environ) et comment cet aspect a influencé votre pensée et votre pratique.
3. Que considérez-vous comme les objectifs principaux du conseil dans votre pratique professionnelle ? Quels sont les concepts transactionnels que vous utilisez pour faciliter leur réalisation ?
4. Décrivez les avantages qu'il y a à élaborer un plan général du processus de conseil. Quels facteurs prenez-vous en compte lorsque vous planifiez des interventions ?

5. Quels concepts d'AT utilisez-vous pour analyser le processus de conseil ? Comment cela influence-t-il votre manière de travailler avec différents types de clients ou de systèmes-clients ?
6. Quels concepts d'AT utilisez-vous pour comprendre l'origine des problèmes psychologiques ? Montrez comment cela se relie à votre conception du bien-être psychologique ou de la « guérison » ?
7. Décrivez comment vous comprenez la relation de conseil. Montrez comment cela se relie à des concepts d'AT et comment cela influence votre travail ?
8. Quels modèle(s) ou concepts utilisez-vous pour comprendre les processus intrapsychiques, et comment cela influence-t-il votre travail ?
9. Quels modèle(s) ou concepts utilisez-vous pour comprendre les relations interpersonnelles et la communication, et comment cela influence-t-il votre manière de travailler ?
10. Comment utilisez-vous l'établissement du contrat pour favoriser le processus de conseil ?
11. Quels concepts utilisez-vous pour travailler avec des couples, des familles, des groupes ou des équipes présentant des exigences et des besoins particuliers ? Comment ces concepts influencent-ils votre manière de travailler ?
12. Choisissez un sujet ou un problème concernant le conseil que vous aimeriez traiter théoriquement à l'aide de concepts transactionnels, et montrez comment ces concepts influencent votre manière de travailler.
13. Décrivez un projet de recherche que vous connaissez ou auquel vous avez participé et discutez-en les implications pour la théorie et/ou la pratique transactionnelles.

8.3 L'examen écrit dans le champ éducation

8.3.1 A) Autoportrait professionnel

La réponse aux questions ci-dessous doit être aussi concise que possible.

- a) Dans quel contexte éducationnel travaillez-vous et quelles sont vos qualifications professionnelles en tant qu'éducateur ?
- b) Décrivez le(s) cadre(s) de votre travail et votre fonction en y incluant des détails concernant la structure des effectifs et comment vous collaborez avec vos collègues dans le cadre organisationnel.
Décrivez les personnes et/ou les groupes avec lesquels vous travaillez en indiquant leurs caractéristiques particulières et leurs besoins en termes d'éducation.
- c) De quelle façon incluez vous l'AT dans ce(s) contexte(s) éducationnel(s) ?
- d) Commentez les sujets éthiques, professionnels et légaux qui concernent l'application de l'AT dans le(s) contexte(s) décrit(s) ci-dessus.

8.3.2 B) Exposé et réflexion sur les expériences d'apprentissage acquises pendant la formation

La réponse aux questions ci-dessous doit inclure les aspects suivants et être aussi concise que possible.

- a) Décrivez l'importance que l'AT a eue dans votre croissance personnelle et comment elle vous a professionnellement influencé.
- b) Quand et pourquoi avez-vous choisi l'AT et avec quel objectif ?
- c) Cette décision a-t-elle influencé votre parcours professionnel ? Si oui, comment ?
- d) Quelles expériences rencontrées pendant votre formation ou votre utilisation de l'AT ont-elles représenté un défi ?
- e) Comment ces expériences vous ont-elles influencé(e) pour trouver, d'une part, votre identité professionnelle en tant qu'éducateur et en tant que praticien en AT ?

8.3.3 C) L'étude de cas ou de projet

Choisissez votre étude de cas/projet pour démontrer :

- l'objectif principal de votre pratique dans le domaine de l'éducation ;
- votre identité en tant que praticien en AT dans le champ de l'éducation ;
- votre atteinte des compétences dans le champ éducation (voir la section 5.3.2 de ce manuel).

Le travail décrit dans l'étude de cas doit montrer le développement d'un projet à partir du premier contact, suivi par le processus de contrat, la planification, la mise en œuvre jusqu'à son terme et l'évaluation. Votre analyse globale et votre réflexion analytique en cours doivent être apparentes pour le lecteur tout au long de votre étude de cas.

Montrez l'impact de votre engagement en y incluant :

- votre rôle à l'égard de toutes les parties concernées par le contrat ;
- l'efficacité de vos interventions ;
- l'apprentissage - tant pour vous même que pour les participants ;
- le retour et l'évaluation sur les changements.

Suggestions pratiques :

- toutes les informations données sont en relation avec le travail décrit ;
- indiquez le calendrier ;
- référencez les concepts par date (comme dans le TAJ – Transactional Analysis Journal).

N.B. Dans le champ éducationnel, où les contrats sont souvent multipartites, le terme "client" peut, suivant le contexte, faire référence à différents participants du contrat, par exemple une institution éducative, un élève, un groupe d'apprenants, etc.

1. Résumé

Un résumé ou une courte vue d'ensemble du projet.

2. Contexte

Décrivez le contexte institutionnel et organisationnel de votre travail - des données générales concernant l'organisation/ l'institution/ l'école/ le groupe, les données pertinentes concernant le contexte et l'histoire, les informations socioculturelles et démographiques, les personnes impliquées dans le travail, leurs nombres et leurs rôles.

3. Evaluation des besoins

Présentez à la fois l'évaluation du client et votre propre évaluation des besoins de la situation. Quelles ont été vos premières propositions et idées concernant les interventions/contributions possibles ? Celles-ci peuvent se référer à un "problème" ou à un besoin d'apprentissage/développement ou un souhait de changement (de culture ou de la pratique professionnelle de l'institution, d'un groupe ou d'une partie de celle-ci). Incluez votre réflexion quant à vos propres valeurs, ressources et idées ainsi que comment elles "correspondent" avec celles des participants au projet.

4. Contrat

Décrivez les contrats, les accords, les résultats désirés et les objectifs du travail. Référez-vous aux concepts d'AT relatifs aux contrats, par exemple les contrats multipartites, les niveaux de contrat.

5. Elaboration et planification

Quels facteurs avez-vous pris en compte dans l'élaboration et la planification de votre travail ? Quelles méthodes et stratégies avez-vous proposées et pourquoi ? Quels concepts AT ont accompagnés votre pensée et vos stratégies concrètes ? Décrivez celles que vous avez utilisées à la fois au niveau de votre cadre d'analyse interne et celles que vous avez prévu d'utiliser ouvertement avec les participants.

6. Mise en œuvre

Que s'est-il passé ? Décrivez le processus de votre travail en y incluant les étapes, les stratégies efficaces et celles moins efficaces ainsi que les moyens de mesure utilisés, les changements que vous avez faits au fur et à mesure de la progression du travail, comment vous avez utilisé le retour des participants. Montrez votre esprit critique tout au long du travail.

7. Evaluation

Quels critères avez-vous utilisés pour évaluer le changement et/ou le développement ? Jusqu'à quel point le contrat a-t-il été rempli ? Incluez le retour de l'organisation cliente le cas échéant et celui de tous les participants.

Décrivez les développements futurs possibles du projet.

Comment évaluez-vous les changements dûs à votre intervention ?

8. Conclusion

Avec le recul, réfléchissez à votre propre expérience et apprentissage tout au long du processus. Qu'avez-vous gagné ? Qu'allez-vous faire progresser ? Discutez comment votre apprentissage dans le cadre de ce projet influencera votre travail dans le futur.

9. Références & bibliographie

Incluez une liste de *références* complète des concepts et des auteurs cités dans le texte. Vous pouvez également donner une *bibliographie* séparée pour montrer d'autres lectures et recherches qui ont influencé votre étude ainsi que les autres théories et approches dans le champ de l'éducation qui vous ont influencés(ées).

8.3.4 D) Questions sur la théorie et la littérature

Remarques préliminaires

L'objectif de cette section est de démontrer votre compréhension théorique des concepts et modèles d'A.T. Six des questions de la liste ci-dessous doivent être traitées.

Une présentation théorique signifie présenter la définition et la description d'un concept général suivies d'une analyse et d'une explication quant à son utilisation et montrant les liens avec d'autres concepts AT le cas échéant. Des exemples illustrant les concepts spécifiques sont également attendus pour compléter votre explication. Les exemples utilisés seront pris de préférence dans la section C. Si nécessaire, d'autres exemples illustratifs peuvent être utilisés et doivent être issus du champ de l'éducation. Les exemples doivent être énoncés de manière brève et concise.

Vous pouvez présenter les réponses aux 6 questions de deux façons, toutes deux conçues pour s'intégrer de façon cohérente avec l'étude de projet de la section C. Le point important est d'être clair dès le début de votre étude, quant au où et au comment vous répondrez aux six questions. Ci-dessous les deux options :

1. Les réponses sont présentées séparément de la section C et jointes à la fin de l'étude de projet sous forme d'une annexe.
2. Les réponses sont présentées dans la section C sous la forme de commentaires séparés sur un thème spécifique.

Une combinaison de ces deux options est possible, par exemple deux réponses peuvent être fournies sous forme d'un commentaire et quatre sous forme d'une annexe. En ce qui concerne l'option 2, il est important d'informer précisément le lecteur d'où la réponse commence et où elle se termine dans la section C.

Nous tenons à attirer une fois encore votre attention sur le fait que la présentation théorique et les concepts et méthodes utilisés dans l'étude de projet doivent être cohérents.

Les questions

1. Décrivez votre style personnel d'Analyste Transactionnel dans le champ éducationnel en vous référant aux approches majeures et aux concepts sur lesquels vous insistez.
2. Décrivez un aspect des récents développements de la théorie transactionnelle (des dix ou quinze dernières années environ) et comment il a influencé votre réflexion et votre pratique.
3. Quels sont pour vous les buts principaux de l'éducation dans votre pratique professionnelle ? Quels concepts d'AT utilisez-vous pour en favoriser la réalisation ?
4. Décrivez votre plan d'ensemble pour un projet en éducation. Quels facteurs dans le contexte pourriez-vous prendre en compte dans ce plan (par exemple : ressources, aspects éthiques) ?
5. Quels concepts d'AT utilisez-vous pour évaluer les besoins en formation ? Comment ceci influence-t-il votre manière de travailler dans différents contextes, avec les personnes qui ont conclu le contrat et avec d'autres personnes qui y sont impliquées ?
6. Quels sont les valeurs et les objectifs généraux qui vous guident dans votre travail ? Quelle est la relation entre eux et les idées sur la guérison (ou « cure ») dans les publications d'AT ?
7. Décrivez comment vous comprenez la relation d'enseignement / d'éducation ? Montrez comment ceci est en relation avec des concepts d'AT et comment cela influence votre manière de travailler.
8. Quels modèles ou concepts utilisez-vous pour comprendre les processus intrapsychiques ? Comment cela influence-t-il votre manière de travailler ?

9. Quels modèles ou concepts utilisez-vous pour comprendre les relations interpersonnelles et la communication ? Comment cela influence-t-il votre manière de travailler ?
10. Comment utilisez-vous le contrat pour améliorer le processus d'éducation (ou d'enseignement et d'apprentissage) ?
11. Quels concepts utilisez-vous pour travailler avec des personnes ou des groupes dont les besoins (en éducation) sont particuliers ? Comment ces concepts influencent-ils votre manière de travailler ?
12. Choisissez un sujet que vous aimeriez traiter au niveau théorique. S'il ce n'est pas un concept d'AT, montrez-en la relation avec les concepts et les interventions en AT.
13. Décrivez un projet de recherche que vous connaissez ou auquel vous avez participé de l'une ou l'autre manière. Discutez-en les implications pour la théorie et la pratique de l'AT.

8.4 L'examen écrit dans le champ psychothérapie

8.4.1 A) Autoportrait professionnel

20% des points sont attribués à cette partie de l'examen.

1. Quel est votre titre professionnel ?
2. Décrivez le lieu où vous travaillez ou votre cadre de travail.
 - Quelle est la description de votre travail ?
 - Qui sont vos collègues ?
 - Quelle est votre place dans l'organisation ?
 - Qui sont vos patients ou vos clients ?
 - Qui vous les envoie ?
 - Avec quels types de diagnostics travaillez-vous ?
3. Décrivez sur quoi est principalement centrée votre pratique professionnelle et ce qu'apporte l'AT à votre travail.
4. Quel est votre statut légal ? Comment remplissez-vous les conditions pour travailler en tant que psychothérapeute tels qu'elles sont énoncées dans les lois et les statuts professionnels de votre pays ou de votre état ?
5. Comment vous protégez-vous et comment protégez-vous vos clients ?
 - Décrivez les clients avec qui vous refusez de travailler et dites pourquoi.
 - Quels accords ou arrangements avez-vous pour envoyer ces clients à d'autres professionnels ?
 - Si vous n'êtes pas médecin, quels arrangements avez-vous mis en place pour obtenir des données et des appuis médicaux ?
 - A partir de quels critères déterminez-vous si ce type de consultation médicale est nécessaire ?

8.4.2 B) Votre développement personnel et de formation

10% des points sont attribués à cette partie de l'examen.

1. Décrivez l'importance de l'AT dans votre croissance professionnelle.
2. Quand et pour quelles raisons avez-vous choisi l'AT et quelle influence cette décision a-t-elle eue depuis sur votre croissance professionnelle ? (par exemple : êtes-vous passé(e) du champ éducation au champ psychothérapie)
3. En utilisant l'AT, quels challenges avez-vous vécus ? Comment ont-ils affecté votre croissance personnelle ?
4. Comment ces expériences d'apprentissage vous ont-elles influencé(e) pour trouver votre identité en tant que psychothérapeute ?

8.4.3 C) L'étude de cas d'un client

35% des points sont attribués à cette partie de l'examen.

- Vous ne devez pas nécessairement présenter l'information sur votre client(e) dans l'ordre donné ci-dessous, mais il est important que vous vous assuriez que, en tant que tout, votre étude de cas est cohérente.
- Ne donnez une information sous chaque titre que si elle est pertinente ; par exemple, ne donnez des détails sur l'histoire passée et sur le développement du client que s'ils ont une importance pour l'étude de cas.
- Dans votre description de la psychothérapie en question, il est d'importance essentielle que vous y montriez votre processus interne et votre rôle en tant que psychothérapeute. La

description ne doit pas seulement se centrer sur le client au cours de sa thérapie mais sur la relation entre vous et lui/elle et sur la manière dont vous réagissez face à lui/elle.

- Montrez clairement le lien entre vos interventions et le processus par lequel passe le client.
- Lorsque vous vous référez à un élément de la théorie de l'AT, insérez une note dans le texte, en bas de page ou en fin de section pour en citer le ou les auteurs. Les références précises doivent être reprises dans votre bibliographie.

1. Détails personnels pertinents concernant le client, y compris

- a. âge
- b. sexe
- c. état civil
- d. membres de la famille actuelle
- e. statut professionnel
- f. relations sociales

2. Contexte dans lequel le client vous a été envoyé

- a. quelle personne ou quelle institution vous l'a envoyé ?
- b. pour quelles raisons ?

3. Processus de travail

- a. avez-vous travaillé avec le client en groupe, en thérapie familiale, ou en thérapie individuelle ?
- b. pourquoi avez-vous choisi ce mode de travail ?
- c. à quel rythme vous êtes-vous rencontrés ?
- d. combien de temps a duré le travail, en termes de durée et de nombre de séances ?

4. La première rencontre

- a. quel problème le client vous a-t-il présenté ?
- b. quel était son état mental et physique ?
- c. quelle était sa situation professionnelle ?
- d. quel a été votre diagnostic initial ou présumé ?

5. Informations sur le passé de votre client dans les domaines suivants :

- a. famille
- b. croissance
- c. données médicales
- d. relations sexuelles
- e. relations importantes
- f. éducation
- g. travail et emploi

6. Quel était l'accord ou le contrat initial entre vous et le client ?

7. Votre diagnostic

- a. donnez un diagnostic sur base de l'AT en analysant la situation présente du client à l'aide de deux ou trois concepts d'A.T.
- b. donnez un diagnostic sur base d'un système en-dehors de l'AT qui vous est familier, par exemple la dernière édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (D.S.M.)*.
- c. décrivez comment vous êtes arrivé(e) à ce diagnostic, et montrez comment vous avez utilisé des diagnostics différentiels pour exclure d'autres possibilités.

8. Définissez le problème présenté au départ, en distinguant clairement la compréhension que vous en avez du point de vue du client.

9. Quel a été le contrat de traitement final entre vous et le client ?

10. Plan de traitement

- a. Décrivez votre plan d'ensemble du traitement, en vous référant à vos diagnostics ;
- b. Comment avez-vous envisagé les étapes et le but ultime de votre traitement ?

11. Le processus de la psychothérapie

Résumez le processus de traitement, en décrivant les étapes successives et en utilisant des concepts transactionnels appropriés pour décrire ce qui s'est passé. Donnez des exemples de votre interaction avec le client, y compris par des transcriptions mot pour mot de vos échanges, en vous centrant en particulier sur vos interventions significatives et sur la manière dont le client y a réagi.

- Notez tout lien entre votre interaction et le problème tel que vous l'avez défini au départ.
- Dites à quel point vous considérez que le ou les contrats ont été accomplis et quels critères vous avez utilisé pour l'évaluer.
- Décrivez les difficultés que vous avez ressenties avec les phénomènes de transfert et de contre-transfert dans votre relation au client.
- Incluez une description de la manière dont vous avez utilisé la supervision.
- En référence à votre client, discutez brièvement la notion de guérison ou de « cure ». Reliez les interventions que vous avez choisies avec votre plan de traitement et vos idées à ce sujet. Décrivez jusqu'à quel point votre plan de traitement a été réalisé. Si vous l'avez modifié en cours de traitement, dites pourquoi.

12. Pronostic

- a. Décrivez l'état actuel du processus de traitement et dites si vous travaillez toujours avec ce client.
- b. Comment évaluez-vous les changements de votre patient ?
- c. Quel est votre pronostic ?

13. Remarques de conclusion

Décrivez votre expérience d'apprentissage durant votre travail avec ce client.

N.B. Assurez-vous qu'il existe une cohérence entre votre utilisation et vos commentaires concernant la théorie de l'AT, les publications et votre description du processus thérapeutique dans les sections C et D.

8.4.4 D) Questions sur la théorie et la littérature

35% des points sont attribués à cette partie de l'examen.

La liste ci-dessous comporte treize sujets d'exposé. Six parmi eux, au choix, doivent être traités. C'est l'occasion pour les candidats de montrer comment ils utilisent leur connaissance de la théorie et des publications transactionnelles en tant que guides pour leur travail, et de faire montre de leur capacité de conceptualiser la pratique de la psychothérapie en termes d'A.T.

Directives

- a. Le(la) candidat(e) a le choix entre
 - ❖ Ecrire les six exposés dans la section D;
 - ❖ Intégrer les six réponses dans le texte de la section C à l'aide de digressions (dans ce cas, il faut indiquer clairement où se situe le texte des six réponses).
- b. Les réponses doivent débiter par une très brève introduction à ce qui est traité.
- c. Les réponses du(de la) candidat(e) doivent être cohérentes entre elles, de sorte qu'elles soient l'illustration d'une approche théorique conséquente.
- d. Tous les concepts doivent être clairement définis et la source de la définition mentionnée, avec les références appropriées.
- e. Les candidats doivent donner les raisons pour lesquelles ils ont choisi les concepts traités.
- f. Ils doivent les décrire et les expliquer en donnant les raisons pour lesquels ils les trouvent utiles pour la compréhension de ce qui se passe et pour leur pratique, en donnant des exemples tirés de leur travail aussi bien avec le client décrit dans l'étude de cas qu'avec d'autres clients.

Les questions

1. Décrivez votre style personnel de psychothérapie par l'analyse transactionnelle, en vous référant aux approches majeures et aux concepts sur lesquels vous mettez l'accent.
2. Décrivez un aspect des développements récents de la théorie transactionnelle (depuis dix ou quinze ans environ) et comment cet aspect a influencé votre pensée et votre pratique.
3. Que signifie pour vous « changement thérapeutique » ? Quels sont les concepts transactionnels que vous utilisez pour faciliter sa réalisation ?
4. Décrivez les avantages que présente l'élaboration d'un plan général du processus de psychothérapie. Quels facteurs prenez-vous en compte lorsque vous planifiez ces étapes ?
5. Quels concepts d'AT utilisez-vous pour diagnostiquer ou évaluer vos clients ? Comment cela influence-t-il votre manière de travailler avec des clients qui se présentent de manières différentes ?
6. Quels concepts d'AT utilisez-vous pour comprendre l'origine des problèmes psychologiques ? Montrez comment cela se relie à votre conception du bien-être psychologique ou de la « guérison » ou « cure » ?
7. Décrivez comment vous comprenez la relation psychothérapeutique. Montrez comment cela se relie à des concepts d'AT et comment cela influence votre travail.
8. Quel(s) modèle(s) ou concepts utilisez-vous pour comprendre les processus intrapsychiques, et comment cela influence votre travail ?
9. Quel(s) modèle(s) ou concepts utilisez-vous pour comprendre les relations interpersonnelles et la communication, et comment cela influence-t-il votre manière de travailler ?
10. Comment utilisez-vous le contrat pour favoriser le processus de psychothérapie ?

- 11.** Quels concepts utilisez-vous pour travailler avec des couples, des familles ou des groupes, et comment ces concepts inspirent-ils votre manière de travailler ?
- 12.** Choisissez un sujet ou un problème concernant la psychothérapie que vous aimeriez traiter théoriquement à l'aide de concepts transactionnels, et montrez comment cela influence votre manière de travailler.
- 13.** Décrivez un projet de recherche que vous connaissez ou auquel vous avez participé et discutez-en les implications pour la théorie et/ou la pratique transactionnelles.

8.5 L'examen écrit dans le champ organisation

8.5.1 A) Autoportrait professionnel

La réponse aux questions ci-dessous doit être aussi concise que possible.

- a) Quelle est la dénomination exacte de votre profession et dans quel domaine spécifique travaillez-vous ?
- b) Donnez votre description de fonction en y incluant le cadre de votre travail correspondant (par exemple où vous travaillez, avec qui et quel est le cadre de référence organisationnel).
Décrivez les personnes cibles et les différentes catégories de diagnostics ou d'autres caractéristiques des clients avec lesquels vous travaillez.
- c) Quel est le contexte professionnel de votre pratique en A.T. ? Quelle place l'A.T. a-t-elle dans ce contexte ?
- d) Commentez les sujets éthiques, professionnels et légaux relatifs à l'application de l'A.T. dans votre profession.

8.5.2 B) Expérience d'apprentissage au cours de la formation en AT

La réponse aux questions ci-dessous doit inclure les aspects suivants et être aussi concise que possible.

Décrivez l'importance que l'A.T. a eu dans votre développement professionnel. Quand et pourquoi avez-vous choisi l'A.T. ? Et quelle influence a-t-elle eu, si c'est le cas, sur votre développement professionnel ?

Quelles expériences ont-elles représenté un défi lors de l'utilisation de l'A.T. ? Comment ces expériences d'apprentissage vous ont-elles influencé(e) pour trouver votre identité quand vous êtes d'une part dans votre profession et d'autre part dans votre champ d'application ?

8.5.3 C) L'étude de cas ou de projet

Remarques préliminaires :

L'étude de cas ou de projet doit être prise dans le champ d'application principal du / de la candidat(e) ; elle doit être caractéristique de ce champ.

Un « projet » est un domaine de travail d'un(e) analyste transactionnel(le) qui présente à son propos une étude longitudinale concernant son développement, sa réalisation et son évaluation. Le projet doit également montrer la réalisation pratique et l'arrière-fond théorique.

Ceci ne signifie pas nécessairement que l'évolution d'un client individuel, d'un candidat ou d'une autre personne doit être décrite de manière continue sur une certaine période. Voici d'autres exemples possibles de projets : conseil conjugal pastoral ou conseil de patients ou apparentés dans un hôpital ou une autre institution sociale ou travail comme consultant en organisation dans des interventions organisationnelles ou en liaison avec des activités de développement des ressources humaines (par exemple : égalité des chances, construction d'équipe), travail comme conseiller à propos de programmes d'éducation ou de méthodes d'enseignement.

Il est également concevable qu'une infirmière, dans le cadre de son projet, puisse décrire du conseil de longue durée de personnes sérieusement malades ou en fin de vie.

Les divers éléments de l'étude de cas et/ou de projet mentionnés ci-dessous ne doivent pas nécessairement être abordés dans l'ordre donné ici. Si cet ordre est modifié, il est important que le/la candidat(e) s'assure que la présentation reste cohérente dans son ensemble.

Veuillez n'inclure que les données pertinentes.

Donnez des repères temporels pour l'étude de projet ou de cas.

Dans le cadre de la description de votre projet, il est d'importance essentielle pour vous que vous montriez clairement votre rôle propre, autrement dit la relation entre vos interventions et les changements chez le client qui en découlent.

Mentionnez les auteurs des concepts auxquels vous vous référez ; donnez des références et une bibliographie.

1. Données générales et personnelles concernant le ou les client(s)

Données pertinentes concernant le client, par exemple : statut, position hiérarchique, données démographiques, etc.

Mentionnez également ce qui concerne l'histoire passée du client et les autres caractéristiques de son milieu d'origine.

2. Contexte de la commande reçue

Décrivez l'arrière-fond institutionnel et organisationnel de votre travail.

Qui a passé la commande ou fait la recommandation ?

Quelles étaient au départ les définitions du problème par vous et par le client ? Discutez l'une et l'autre.

Commentez vos propres idées de base et vos valeurs, en explicitant leur importance dans le contact avec le système client.

3. Contrat et/ou autres accords

Décrivez les contrats et/ou accords avec vos clients et leur origine. Prenez comme base les concepts d'A.T. concernant le contrat, comme par exemple : contrat administratif, contrat de travail, contrat triangulaire.

4. Elaboration du plan d'intervention

Décrivez les considérations, méthodes et stratégies que vous avez mises en œuvre. Comment découlent-elles de ce qui précède (1 à 3) et comment avez-vous défini des objectifs à long et à court terme ?

Quels concepts et méthodes de l'A.T. englobez-vous dans votre réflexion concernant votre méthode et votre stratégie, et pourquoi ? Si, dans le cadre de ce projet, vous vous référez à des concepts pertinents en-dehors de l'A.T., discutez-les.

S'il existe un schéma, un plan ou un diagramme (transactionnel ou autre) pour illustrer vos considérations, il peut être inclus dans votre texte.

5. Réalisation

Expliquez et discutez la manière dont vous avez mis votre plan en œuvre. Quelles mesures et interventions ont-elles eu une influence positive sur le client ou le système-client et ont rendu possible une croissance et/ou un changement ultérieurs ? Donnez des exemples concrets.

Commentez celles de vos idées et valeurs de base qui ont pu être importantes dans votre contact avec le(s) client(s).

Donnez un résumé du processus (par exemple en différentes étapes) et décrivez les changements correspondants (pour illustrer ceci, vous pouvez vous servir de transcriptions mot à mot de dialogues).

En décrivant ces processus, utilisez des concepts transactionnels appropriés et portez attention à leur cohérence, en lien avec ceux que vous examinez dans la partie théorique (voir ci-dessous).

Jusqu'à quel point votre plan a-t-il été réalisé ? Résumez les étapes significatives et décrivez les critères que vous utilisez pour reconnaître les changements et/ou les développements positifs. Comment les objectifs à court et à long terme ont-ils été réalisés et/ou comment les contrats ont-ils été accomplis ?

Y a-t-il eu des incidents ou avez-vous rencontré des difficultés au cours de votre interaction avec le client et/ou le système, qui vous ont amené(e) à changer votre stratégie initiale ?

6. *Pronostic*

Décrivez les aspects actuels et les aspects futurs possibles du projet. Décrivez les étapes suivantes à réaliser pour aboutir à une croissance souhaitable.

Comment évaluez-vous les changements dûs à votre intervention ?

7. *Remarques de conclusion*

Décrivez l'expérience d'apprentissage que vous avez acquise dans le cadre de ce projet. Si vous le souhaitez, vous pouvez mentionner aussi votre expérience personnelle dans votre contact avec le client et/ou le système.

8.5.4 D) Questions sur la théorie et publications

REMARQUES PRELIMINAIRES

Dans cette section, des aspects spécifiques des concepts et modèles utilisés dans la section C seront traités au niveau théorique avec l'aide de questions appropriées (ci-dessous). Six des questions de la liste doivent être traitées.

« Présentation théorique » signifie qu'un concept général, avec les notions essentielles connexes et les liens entre celles-ci (définitions), est brièvement présenté et illustré à l'aide d'exemples. En outre, la portée explicative d'un tel concept général doit être discutée avec l'aide d'exemples. Par exemple : quelle idée ce concept général exprime-t-il, et en quoi est-ce utile d'avoir une explication de ce type ?

Les exemples utilisés seront pris de préférence dans l'étude de projet. Toutefois, ils peuvent être aussi pris dans le champ d'application du / de la candidat(e), en liaison avec les réponses à des questions particulières. Les exemples doivent être énoncés de manière brève et concrète.

La présentation des considérations théoriques ne doit pas interférer avec une présentation cohérente de l'étude de projet. Cette cohérence peut être obtenue :

- (a) en intégrant la théorie dans le texte sous forme de digressions ;
- (b) en intégrant la théorie dans le texte sous forme de commentaires (notes en bas de page) ;
- (c) en développant la théorie séparément et en l'adjoignant à l'étude de projet sous forme d'annexe.

Si le/la candidat(e) choisit (a) ou (b), il/elle doit décrire brièvement, dans un paragraphe séparé, où et comment six au moins des questions de la liste ci-dessous sont traitées dans le texte. Si l'option (c) est choisie, des renvois doivent être faits aux parties correspondantes du texte.

Bien entendu, des éléments de (a), (b) et (c) peuvent aussi être mélangés. Dans ce cas, le/la candidat(e) doit indiquer où et comment six questions au moins de la liste ci-dessous ont été traitées.

Nous tenons à attirer une fois encore votre attention sur le fait que la présentation théorique et les concepts et méthodes utilisés dans l'étude de projet doivent être cohérents.

LES QUESTIONS

1. Quels concepts d'A.T. utilisez vous pour décrire une organisation ? Dans votre réponse soyez attentif aux dynamiques fondamentales et aux processus que vous observez tant dans les organisations que dans les changements organisationnels. Explicitez votre choix.
2. Quels concepts d'A.T. utilisez-vous pour décrire les relations interpersonnelles et la communication dans les organisations ?

3. Quelles sont vos réflexions sur la communication dans les organisations en tant que manifestation de processus organisationnels ?
4. Décrivez votre réflexion sur les relations entre les personnes travaillant dans les organisations et d'autres aspects de la vie organisationnelle, tels que les clients, les procédures techniques, la finance et les problématiques juridiques. De votre point de vue, comment l'Analyse Transactionnelle peut être utile sur ce point ?
5. Décrivez le phénomène des comportements répétitifs dans les organisations et votre utilisation des concepts issus de la littérature en AT pour les comprendre. Incluez dans votre réponse la façon dont vous utilisez ces concepts pour produire le changement et la croissance.
6. Quels concepts AT et autres utilisez-vous pour :
 - Evaluer la situation actuelle et les besoins à court et long terme ;
 - Dessiner la direction du changement et évaluer les résultats d'un développement organisationnel ou d'un processus de changement ?
7. Décrivez un projet de recherche dans lequel vous êtes impliqué(e) ou que vous connaissez. Discutez-en les implications pour la théorie et la pratique de l'A.T.
8. Décrivez les concepts dont l'origine n'est pas l'AT que vous avez l'habitude d'utiliser pour travailler dans les organisations, et comment vous les mettez en relation avec des concepts issus de la littérature en AT.
9. Quels concepts issus de la littérature en AT et en dehors de l'AT utilisez-vous pour décrire le phénomène de culture organisationnelle ?
10. Sur quels concepts issus de la littérature en AT mettez-vous l'accent dans votre travail ? Décrivez ces concepts et commentez votre choix.
11. Avec quels concepts travaillez-vous en ce qui concerne les contrats et les autres accords entre le client, l'Analyste Transactionnel et n'importe quelles autres parties ? Comment appliquez-vous ces concepts dans votre pratique ?
12. Quels sont les principes, les valeurs et l'éthique qui vous guident dans votre travail ? Quelle est leur relation avec les concepts AT d'Okness et d'autonomie.
13. Quels concepts AT utilisez-vous quand vous évaluez les individus et les équipes et comment les appliquez-vous dans votre travail ?

8.6 Noter l'examen écrit

8.6.1 Directives pour la notation

Cette section a pour fonction principale de fournir des critères cohérents pour l'évaluation. Si vous avez à noter un examen écrit, veuillez garder à l'esprit les recommandations ci-dessous, qui se fondent sur l'expérience antérieure.

Le/la candidat(e) a beaucoup investi de lui-même ou d'elle-même dans son examen écrit. Respectez ce fait, quelle que soit la qualité du résultat à vos yeux. En concevant et en rédigeant vos commentaires, demandez-vous « Comment me sentirais-je si j'étais le/la candidat(e), ou son Superviseur Principal ? ».

Vos commentaires sont importants pour le jury de l'examen oral, auquel ils doivent fournir des orientations quant à des points forts ou des points faibles spécifiques chez le/la candidat(e).

L'évaluation de l'examen écrit ne doit comporter aucun diagnostic porté sur le/la candidat(e) : l'évaluation est un processus éducationnel, non thérapeutique. Celui qui note doit éviter tout jugement critique sans nuance et tout jugement de valeur non appuyé sur des faits. Des mots tels que « insuffisant » ou « adéquat » ne véhiculent pas assez d'information pour guider le/la candidat(e) de manière appropriée pour la suite de son évolution. Rédigez vos remarques en vous référant de manière spécifique aux critères de l'échelle de notation, qui se fonde sur les compétences de base.

L'évaluation de l'examen écrit doit inclure des signes de reconnaissance positifs. Si quelque chose n'est pas satisfaisant ou si une partie de l'information manque, soyez spécifique quant à vos attentes, de sorte que le/la candidat(e) apprenne quelque chose qui lui sera utile. Adressez-vous directement au / à la candidat(e) dans vos commentaires et faites de l'évaluation un processus empreint de respect et de la position « Je suis OK / Tu es OK ». Limitez votre feed-back à trois pages. Utilisez l'échelle numérique de notation et les directives qui l'accompagnent ; elles proviennent du C.O.C.

8.6.2 Noter et évaluer l'examen écrit

La Grille de notation se trouve en **12.7.9**. Elle comprend une échelle numérique séparée pour chacune des quatre sections, compte tenu du pourcentage de points qui lui est attribué. La section **A** est donc notée de 1 à 20, **B** de 1 à 10, et **C** et **D** de 1 à 35.

Le texte indique des critères à prendre en considération en notant chaque section. La flèche en pointillés indique le nombre de points à attribuer pour que la section reçoive la mention « réussi » (« *pass* »). Tout score à droite de cette flèche implique que la section considérée est en dessous des normes de réussite qui la concernent. L'échelle de notation est faite pour faciliter la pondération des sections de l'examen les unes par rapport aux autres, et pour aider à garantir la stabilité des notations d'un examinateur à l'autre.

Quand vous avez fini de noter séparément les sections sur l'échelle, additionnez les quatre scores. Le résultat de cette addition donne la note globale, sur 100, de l'examen dans son ensemble. Si ce score est de 65 ou plus, l'examen écrit sera normalement déclaré réussi.

Néanmoins, l'examineur, pour décider s'il est réussi ou non, prendra également en considération les points suivants :

- le/la candidat(e) doit avoir traité les quatre sections ;
- celles-ci doivent être cohérentes les unes avec les autres.

Si n'importe lequel des critères repris sur la Grille de notation est constamment d'un niveau insatisfaisant, cela peut constituer un motif de déclarer l'examen ajourné (« *defer* »).

Tout examen noté sans référence à l'échelle de notation sera retourné à l'examineur par le Coordinateur des Examens en Langue Française pour une nouvelle notation.

8.6.3 Evaluation

Les examinateurs doivent se référer aux compétences de base et à la feuille de notation de l'examen écrit lorsqu'ils prennent en considération les différents aspects de la Grille de notation (12.7.9).

8.6.4 Procédures de notation

Tous les formulaires concernant les examens d'Analyste Transactionnel Certifié (CTA) se trouvent dans la section 12.

Le sujet de l'identité des évaluateurs des examens écrits et des candidat(e)s a été largement débattu à l'EATA et cela montre à quel point le groupe des examinateurs y réfléchit, s'implique et a un état d'esprit éthique. Révéler ou non les identités est considéré avec la même attention éthique, mais avec des opinions différentes des évaluateurs et en fonction des différents groupes linguistiques. Le PTSC et le COC ont pris en compte toutes les différentes opinions et expérimenté différentes possibilités afin de trouver la meilleure solution. L'équité et la transparence sont importantes dans notre système et les règles actuelles ont pour but d'honorer ces deux valeurs.

1. La première évaluation est faite par le Superviseur Principal du / de la candidat(e), sous la forme d'une appréciation générale de l'examen écrit.

2. Si le/la candidat(e) et son Superviseur Principal estiment que l'examen est de niveau suffisant, le/la candidat(e) doit l'envoyer au Coordinateur des Examens en Langue Française, en y adjoignant le formulaire d'Envoi de l'examen écrit CTA, sur lequel sont indiquées les coordonnées du / de la candidat(e). Sur l'examen écrit ne doit figurer aucune indication permettant d'identifier le/la candidat(e). Celui-ci/celle-ci doit joindre l'Approbation officielle de l'examen écrit de CTA. (Section 12)
3. Le Coordinateur en Langue des Examens établit deux listes d'examineurs. Ceux qui désirent que leur nom soit mentionné en tant qu'examineurs et eux qui désirent examiner de façon anonyme. Le Coordinateur en Langue demande au/à la candidat(e) s'il (elle) désire connaître l'identité de son (ses) examinateur(s) et est disposée à faire la même chose (révéler son nom à la fin du processus d'examen). Le/la candidat(e) indique clairement Oui ou Non. Si le/la candidat(e) dit Oui, alors son nom sera partagé avec le(s) examinateur(s) à la fin du processus de façon à ce que toutes les parties soient connues et qu'il soit ainsi possible d'avoir des échanges ou un retour à la fin du processus.
4. Le Coordinateur en langue engage un examinateur dont les souhaits (connu ou anonyme) correspondent à la demande du (de la) candidat(e). Il lui envoie l'examen écrit en y joignant la Lettre officielle à l'examineur de l'examen écrit de CTA. L'examineur est un Analyste Transactionnel Certifié (CTA), de préférence un PTSTA, un CTA Trainer ou un TSTA, du même champ de spécialisation que le/la candidat(e). A ce stade du processus, le coordinateur en langue ne fait pas connaître l'identité du / de la candidat(e) à l'examineur, ni inversement.
5. L'examineur note l'examen écrit à l'aide de la Grille d'évaluation. Avant de rédiger son évaluation, il informe le Coordinateur des Examens en Langue Française de sa décision (« réussi » ou « ajourné »). Si le/la candidat(e) a réussi, le Coordinateur signifie à l'examineur qu'il peut poursuivre la procédure d'évaluation. L'examineur rédige son évaluation sur du papier à son nom et signe. Il renvoie l'examen écrit et l'évaluation au Coordinateur en Langue Française.
6. Si l'examen est noté « réussi », le Coordinateur des Examens en Langue Française renvoie l'examen écrit et l'évaluation au / à la candidat(e) en même temps que la Lettre accompagnant l'évaluation de l'examen écrit de CTA. Le/la candidat(e) reçoit un retour suivant la nature du contrat. Si le contrat est l'anonymat, alors tous les noms restent confidentiels, seul le coordinateur en langue les connaît et si la correction est nominative, alors l'évaluation est signée et l'examineur reçoit le nom du/de la candidat(e) de façon à ce qu'un échange puisse avoir lieu.
7. Si l'examineur informe le Coordinateur des Examens en Langue Française qu'il a l'intention de noter l'examen « ajourné », le Coordinateur lui signifiera de ne pas rédiger l'évaluation de l'examen écrit. Le Coordinateur envoie alors automatiquement l'examen écrit en question à un second examinateur, en y adjoignant la Lettre au correcteur de l'examen écrit de CTA. Le second examinateur n'est pas informé du fait que l'examen a été noté « ajourné » par le premier.
8. Le second examinateur suit la même procédure que précédemment, et finalement informe le Coordinateur des Examens en Langue Française de sa décision. A ce moment, le Coordinateur l'informe du fait qu'il est le second examinateur et demande aux deux examinateurs de prendre contact l'un avec l'autre. Si le second examinateur a également noté l'examen « ajourné », celui-ci est ajourné. Les deux examinateurs se mettent d'accord sur un feedback commun ; l'un et l'autre se font connaître sur l'évaluation de l'examen écrit et la signent. Le Coordinateur des Examens en Langue Française renvoie l'examen écrit et les évaluations au / à la candidat(e) en y adjoignant la Lettre accompagnant l'évaluation de l'examen écrit de CTA.

9. Si un examen est noté « ajourné » par le premier examinateur et « réussi » par le second, le Coordinateur des Examens en Langue Française leur demandera d'élaborer une décision commune en discutant ensemble, et de produire une évaluation commune de l'examen écrit. Tous deux doivent se faire connaître sur ce document. Prendre part à cette discussion est obligatoire. Les noms des deux examinateurs peuvent être communiqués au /à la candidat(e) s'ils sont d'accord.
10. S'ils arrivent à un accord et produisent une évaluation commune de l'examen écrit, celle-ci, ainsi que l'examen lui-même, sont envoyés au / à la candidat(e) avec la Lettre accompagnant l'évaluation de l'examen écrit de CTA.
11. S'ils n'arrivent pas à un accord, le Coordinateur en langue désigne un facilitateur de processus pour aider les examinateurs à trouver un accord. Le facilitateur de processus ne lit pas l'examen.
12. S'ils n'arrivent pas à un accord, l'examen écrit est envoyé à un troisième examinateur, avec la Lettre au correcteur de l'examen écrit de CTA. La décision de ce troisième examinateur est décisive et définitive.
13. L'examen écrit est alors noté par le troisième examinateur en lien avec les deux premiers et l'évaluation de l'examen écrit est envoyée au Coordinateur des Examens en Langue Française. Seul le troisième examinateur signe l'évaluation.
14. Le Coordinateur des Examens en Langue Française renvoie l'examen écrit et son évaluation au / à la candidat(e) en même temps que la Lettre accompagnant l'évaluation de l'examen écrit de CTA. En ce qui concerne l'anonymat, de la même façon que ci-dessus, le retour au /à la candidat(e) est envoyé suivant la nature du contrat. Si le choix est l'anonymat, alors tous les noms restent confidentiels et seul le Coordinateur en langue les connaît et si le choix est d'être connus, alors l'évaluation est signée et l'examineur reçoit le nom du/ de la candidat(e) de façon à ce qu'un échange puisse avoir lieu.

Lorsqu'un examen écrit est ajourné, le/la candidat(e) peut en faire une autre rédaction et le présenter à nouveau. Le Coordinateur des Examens en Langue Française ne l'acceptera pour une nouvelle procédure de notation que si le Superviseur Principal du / de la candidat(e) l'a relu et a signifié par écrit que le/la candidat(e) et lui-même considèrent le niveau de la nouvelle version comme suffisant pour réussir.

8.7 Procédures d'appel

Une procédure d'appel est implicitement incorporée dans la procédure d'évaluation de l'examen décrite ci-dessus. Néanmoins, dans des circonstances exceptionnelles, il peut arriver qu'un(e) candidat(e) souhaite faire appel quant au résultat ou quant au processus. Dans ce cas il/elle peut mettre en œuvre la procédure d'appel (section **9.10**).